

# Quelles sont les mesures de prévention ?

## Mesures de lutte contre les animaux porteurs :

■ Ne pas attirer les rongeurs :



- éliminer les ordures ménagères dans des poubelles munies de couvercles,
- ne pas laisser trainer de denrées alimentaires,
- maintenir la kour et la kaz propres.

■ Dératiser si la présence de rongeurs est détectée,

■ S'assurer de l'état sanitaire du cheptel et des animaux domestiques (vaccination),

■ Éviter tout contact avec les animaux errants.

## Mesures individuelles de protection contre l'eau et les urines d'animaux :

■ lors des fortes pluies, évitez les activités de loisirs aquatiques entraînant un contact avec de l'eau douce stagnante (vasques, flaques résiduelles de ravines, rivières, étangs...);

■ gants, bottes, cuissardes ;

■ vêtements de protection, lunettes anti-projections (milieu professionnel).



## LES SYMPTÔMES

Ils apparaissent en moyenne 1 à 2 semaines après la contamination. Il s'agit :

■ d'une fièvre élevée (en général >39°)

d'apparition brutale,

■ de douleurs musculaires, articulaires, abdominales et de forts maux de tête.

La maladie peut s'aggraver 4 à 5 jours après les premiers signes et s'étendre au foie (jaunisse), aux reins, aux poumons, aux méninges...

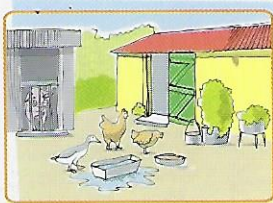
En l'absence de traitement adapté,

l'évolution de la maladie peut s'avérer fatale.

**Dès l'apparition de l'un des symptômes, consultez rapidement un médecin, en lui signalant l'activité à risque pratiquée (le traitement est d'autant plus efficace qu'il est administré suffisamment tôt).**

# Quelles sont les activités à risque ?

Les activités pratiquées dans **un environnement contaminé** par des urines d'animaux, en particulier les sols boueux ou humides et l'eau douce :



## POPULATION

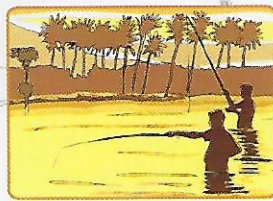


### AU DOMICILE

- élevage "la kour";
- jardinage.

### EN EAU DOUCE

- baignade ;
- pêche ;
- canyoning, rafting ...



## PROFESSIONNELS



- agriculteurs et éleveurs ;
- égoutiers ;
- employés de stations d'épuration, d'entretien des ravines et voieries ;
- pisciculture en eau douce.

